

## **Déclaration ministérielle de 2015**

*Le Conseil de la CCE adopte le Plan stratégique pour 2015 à 2020*

**Boston (Massachusetts), le 15 juillet 2015** — Nous, membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), nous sommes réunis à Boston, modèle de ville verte en Amérique du Nord, afin de célébrer la longue coopération entre nos trois pays, à savoir le Canada, le Mexique et les États-Unis.

Cette réunion s'est avérée particulièrement opportune, car nous avons adopté un plan qui guidera nos travaux, au sein de la CCE, au cours des cinq prochaines années. S'ajoutant à la pertinence de nos travaux, les perspectives et les connaissances de nos collectivités locales et autochtones seront prises en compte afin d'éclairer nos décisions de gestion à l'égard de l'environnement.

Notre XXII<sup>e</sup> session ordinaire annuelle, qui a porté sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, nous a donné l'occasion d'interagir avec le Comité consultatif public mixte (CCPM) et la société civile afin d'échanger sur des exemples de réussite, notamment à propos de stratégies, d'outils et de projets innovateurs qui peuvent aider nos collectivités à mieux s'attaquer aux effets des changements climatiques.

### **Le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020**

À Boston, nous avons approuvé le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020, lequel s'appuie sur les efforts que nous avons déployés au cours des cinq dernières années. La collaboration entre les partenaires nord-américains représente un élément essentiel, et le Plan expose les priorités conjointes de la CCE en vue de compléter les activités nationales et internationales entreprises par nos gouvernements afin de relever les défis environnementaux.

Les priorités stratégiques des cinq prochaines années comprennent l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la croissance verte, et les collectivités et les écosystèmes durables.

Nos priorités stratégiques et thèmes transversaux directeurs s'appuient sur plus de vingt ans de coopération trilatérale, et grâce à la CCE, nous sommes davantage en mesure de faire face aux défis pressants qui réclament une intervention coordonnée sur les plans régional et international.

Nous tournant vers l'avenir, nous avons examiné la possibilité que la CCE soit un instrument de coopération continentale pour étudier le lien entre les changements climatiques et des questions importantes, telles que la quantité et la qualité de l'eau, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les océans.

## **Le Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016**

Aujourd'hui, nous avons également réaffirmé notre approbation du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016, lequel vise l'obtention de réalisations tangibles et de résultats mesurables en vue de concrétiser notre vision stratégique. Ce plan énumère les activités que la CCE entreprendra durant les deux prochaines années, dont seize nouveaux projets qui réunissent des spécialistes dans le cadre de travaux destinés à étudier le rôle bénéfique du carbone bleu, le soutien à la gestion des substances chimiques, l'élaboration d'une approche nord-américaine relativement à la gestion des aires marines protégées, et la réduction des émissions provenant du transport maritime. Ce plan vise aussi à améliorer la protection des oiseaux migrateurs qui se reproduisent dans l'Arctique, et à renforcer la conservation du monarque et des pollinisateurs.

## **Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement**

Nous avons par ailleurs lancé le troisième cycle de subventions de deux ans en vertu du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), et une somme de 1,325 million de dollars canadiens est allouée à partir du budget de la CCE. Ce partenariat permettra de financer des projets communautaires innovateurs qui visent à faire participer les collectivités autochtones, des organisations non gouvernementales et d'autres intervenants concernés par les travaux destinés à relever les défis que présente l'environnement sur le plan local.

Nous serons heureux de recevoir des propositions de projet qui portent sur les collectivités durables ou le milieu urbain, ont des objectifs mesurables et sont bénéfiques aux collectivités locales.

## **Le Comité consultatif public mixte**

Nous reconnaissons et apprécions grandement la contribution des membres du CCPM à l'intendance environnementale en Amérique du Nord, ainsi que la poursuite de leurs efforts en vue d'inciter la société civile à s'impliquer dans les domaines qu'elle estime importants. Leur rôle est essentiel dû au fait que la CCE continue de servir de modèle mondial de coopération dans un contexte trinational.

Dans le cadre de cette réunion du Conseil, le CCPM a tenu une deuxième session ordinaire afin d'examiner à quel point les infrastructures vertes et la planification de l'utilisation des terres peuvent s'avérer importantes pour les collectivités, et ce, afin qu'elles puissent s'adapter aux changements climatiques et gérer les eaux pluviales excédentaires. La qualité des interventions des membres du public, que le CCPM a retenues au cours de tribunes et d'ateliers qu'il a organisés, ont été des plus utiles au Conseil en vue de trouver des solutions concertées aux enjeux environnementaux auxquels nous faisons actuellement face.

## **Les connaissances écologiques traditionnelles**

Étant donné que les connaissances écologiques traditionnelles (CET) constituent un apport essentiel à la prise de décisions à l'égard de l'environnement et en font partie intégrante, nous avons le plaisir d'annoncer la constitution d'un groupe de spécialistes sur les CET provenant du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les quinze membres éminents de ce groupe, à savoir cinq de chaque pays, formuleront des avis au Conseil, par l'entremise du CCPM, sur les possibilités d'appliquer les CET dans les recommandations concernant les activités et l'orientation de la CCE. C'est la première fois qu'un groupe de spécialistes sur ce domaine est nommé au sein d'un organisme trilatéral tel que la CCE.

Nous avons constitué ce groupe afin de donner suite à l'engagement que nous avons pris au cours de notre session ordinaire annuelle de l'an dernier à Yellowknife, au Canada, lequel engagement consiste à collaborer efficacement avec les collectivités locales et autochtones de notre continent.

### **La directrice exécutive**

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance et notre appréciation à la directrice exécutive de la CCE, M<sup>me</sup> Irasema Coronado, pour son leadership et son dévouement de longue date envers la CCE, et ce, dans divers rôles depuis les tous débuts de cet organisme unique en son genre.

### **Conclusion**

Nous nous réjouissons à l'idée de nous réunir l'an prochain au Mexique et de travailler en étroite collaboration avec le CCPM, le groupe de spécialistes sur les CET, les intervenants et les membres de la société civile, afin de veiller à ce que les travaux de la CCE continuent d'être pertinents au cours de sa troisième décennie à titre de modèle de coopération trinationale à l'égard de l'environnement nord-américain.

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL :

---

Leona Aglukkaq  
Gouvernement du Canada

---

Rodolfo Lacy Tamayo  
Gouvernement des États-Unis du Mexique

---

Gina McCarthy  
Gouvernement des États-Unis d'Amérique